Greffe du tribunal des activités économiques de Versailles
1 place André Mignot, 78011 VERSAILLES CEDEX
Téléphone : 01 39 07 16 40
www.greffe-tc-versailles.fr - www.infogreffe.fr

CYRIL CLAUDE NELSON MAIN
78 avenue albert bedouce
31400 TOULOUSE

Versailles, le 10 février 2025

Nos références : C1_MOD_DEMAT * 2024B05689 * CAT * 2025/3160 * 932667256 * J00116660747
Nature de l'inscription : Modification dématérialisée RCS
Entreprise : ABDELNACERE BOUBEKEUR

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

(Article R.123-97 du code de commerce)

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription au registre du commerce et des sociétés référencée en marge, a été réceptionné par le greffe le 15 janvier 2025.

Après contrôle, il apparait que cette demande est, selon le cas, incomplète, erronée ou non conforme.

Pour procéder à la régularisation de votre demande d'inscription, il convient de nous fournir les renseignements ou pièces manquants suivants par le biais du Guichet unique via le portail https://procedures.inpi.fr. :

- **Mise en conformité de l'entier dossier: il faut déclarer une prise en location gérance**

IMPORTANT : Vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de cette réclamation pour régulariser votre dossier.

Pour régulariser votre dossier, vous devez **impérativement** vous rendre sur le site du guichet unique électronique opéré par l'INPI (www.inpi.fr), le greffe n'ayant pas la possibilité de recevoir directement (dépôt au guichet, courrier, mail…) les éléments nécessaires à la régularisation.

Vous aurez à vous acquitter d'une somme de **2,60 € TTC** pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants.

A l'expiration du délai précité et en l'absence de régularisation, nous serons dans l'obligation de prendre une décision de refus d'inscription au registre du commerce et des sociétés.

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

